



ENSEMBLE
célébrons
LE PORT
DE DEMAIN

DOSSIER
DE **PRESSE**

CONFÉRENCE
DE PRESSE

Le 20 janvier 2026, Cité des Échanges

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	<u>05</u>
ACTIVITÉS MARITIMES	<u>06</u>
DÉVELOPPEMENTS MARITIMES	<u>09</u>
ACTIVITÉS LOGISTIQUES	<u>12</u>
ACTIVITÉS INDUSTRIELLES	<u>14</u>
ÉNERGIES DÉCARBONÉES	<u>17</u>
MOBILITÉS	<u>19</u>
INDICATEURS FINANCIERS	<u>22</u>
RSE	<u>23</u>
CONCLUSION	<u>26</u>





AVANT-PROPOS

En 2025, le port de Dunkerque poursuit l'adaptation de ses infrastructures et de son modèle pour répondre à **l'évolution des échanges maritimes, aux transitions industrielles et énergétiques, et aux attentes sociétales.**

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du **projet stratégique 2025–2029**, élaboré collectivement avec les partenaires économiques et institutionnels du port, ainsi qu'avec ses collaborateurs. Elle porte une ambition claire : **faire de Dunkerque un port maritime de référence, capable de conjuguer performance économique, durabilité, et ancrage territorial.**

La diversification des activités, le **développement** de solutions **logistiques** et **industrielles** à forte valeur ajoutée, la montée en puissance des filières liées à la **mobilité**, au **transport maritime durable** et aux **énergies bas carbone**, constituent les principaux leviers de cette trajectoire. Ils s'appuient sur des infrastructures modernisées, une stratégie multimodale renforcée, et un engagement constant en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

À l'aube **des 60 ans de Dunkerque-Port**, qui seront célébrés en 2026, cette nouvelle phase invite à porter un regard à la fois rétrospectif et prospectif sur le rôle du port et sur les transformations à l'œuvre.



ACTIVITÉS MARITIMES



UN TRAFIC GLOBAL EN HAUSSE DE 5 %

48 MT
+ 5 %

Pour la deuxième année consécutive, et malgré un contexte économique toujours complexe, le port de Dunkerque enregistre une progression de son activité maritime de **5 %**, pour atteindre **48 Millions de Tonnes (MT)**. Cette évolution constitue la plus forte progression enregistrée parmi les principaux ports du range nord-européen.

Les vracs liquides

Les vracs liquides affichent une augmentation marquée de **18 % à 14,4 MT** (30 % de l'activité).

Les trafics d'hydrocarbures raffinés terminent l'année positivement (**2,4 MT, + 10 %**), portés notamment par le démarrage d'une nouvelle activité d'importation d'asphalte sur le port Est.

Avec un volume global dépassant les **10 MT** en 2025, le terminal méthanier de Dunkerque **dépasse son précédent record** établi en 2022 (9,7 MT) et confirme le rôle de Dunkerque comme hub gazier majeur en Europe de l'Ouest.

Les vracs solides

Les vracs solides enregistrent un recul de **5 % à 14,3 MT** (30 % de l'activité totale).

Le trafic de **minerais** enregistre une légère progression de **1 %**, pour atteindre **7,8 MT**. L'arrêt technique du haut-fourneau n° 4 (HF4) de l'usine sidérurgique de Dunkerque, d'une durée supérieure à trois mois, a pesé sur cette filière. Le bon niveau de l'activité de transbordement de minerai de fer à destination de Brême au port Ouest a toutefois contribué au maintien des flux à un niveau globalement stable. Par ailleurs, les volumes de **charbon** importés poursuivent leur baisse structurelle, pour s'établir à **2,7 MT**, soit un recul de **10 %**.

Parallèlement, l'activité **céréalière** affiche une petite hausse de **1 % à 1,3 MT**. La très mauvaise récolte céréalière 2024 a fortement pesé sur l'activité du premier semestre, même si les exportations au deuxième semestre ont repris à la suite d'une récolte 2025 très favorable, aussi bien en quantité qu'en qualité.

Les marchandises diverses

Les marchandises diverses progressent de **4 % à 19,3 MT** (40 % de l'activité totale).

Activités RoRo :

Sur un marché roulier transmanche en légère baisse, **l'activité fret** entre Dunkerque et Douvres recule de **3 %**, tandis que le transport de véhicules de tourisme se contracte de **13 %**.



En revanche, **l'activité RoRo vers l'Irlande** confirme année après année la solidité de son modèle économique, avec une nouvelle **progression de 11 %** du volume de **fret** et de **8 %** de l'activité tourisme. En septembre 2025, la compagnie **DFDS** a renforcé ce service avec l'arrivée du **Victoria Seaways**, doublant la capacité passagers et augmentant de 18 % la capacité fret par rapport à l'**Optima Seaways**.



+ 11 %



+ 8 %

En 2025, le trafic roulier consolidé du port de Dunkerque représente **486 000 unités de fret** (- 1 %) et **324 000 véhicules de tourisme** (- 12 %).

Le nombre de passagers atteint **1 601 000**, enregistrant une baisse de 9 %.



486 000



324 000



1.6 M

Enfin, grâce à l'implantation au port Est en 2024 du nouveau centre logistique de véhicules neufs, l'exportation maritime de véhicules au service de l'industrie automobile régionale tient toutes ses promesses, avec 52 escales de car-carriers traitées en 2025.





DÉVELOPPEMENTS MARITIMES

Dunkerque-Port poursuit sa dynamique de développement pour consolider sa place de hub majeur du range Nord. Cette ambition s'appuie sur le renforcement des trafics, l'amélioration des capacités d'accueil et la mise en œuvre d'aménagements et d'équipements structurants qui prépareront le port aux besoins de demain. L'ensemble des projets engagés, en lien avec les principaux relais de croissance du port, traduit la volonté du port d'accompagner durablement la croissance maritime et logistique du territoire.

TERMINAL CÉRÉALIER : DES CAPACITÉS DE STOCKAGE ADDITIONNELLES

En octobre 2025, **NORD CÉRÉALES** a mis en service huit nouvelles cellules de stockage totalisant 30 000 tonnes, portant la capacité totale du terminal à **330 000 tonnes**. Cette extension renforce l'attractivité logistique du pôle agroalimentaire et sa capacité à absorber des volumes croissants.

HUB CO₂ : NOUVELLES CAPACITÉS D'EXPORTATION EN DÉVELOPPEMENT

Le projet **D'Artagnan**, porté par **Air Liquide** et **Dunkerque LNG**, a franchi des étapes clés en 2025 avec la clôture de l'enquête publique sur les canalisations de **CO₂**, conclue par un avis favorable du commissaire enquêteur, et la délivrance du permis de construire en avril.

Le programme prévoit la création d'un réseau de canalisations, et d'un terminal exploité par **Dunkerque LNG**, dédié à la réception, la liquéfaction, le stockage et l'exportation de CO₂. Sa mise en service est envisagée entre fin 2028 et début 2029.

NaTran a lancé le processus de développement de l'extension du réseau CO₂ connecté à Dunkerque à travers un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** couvrant les régions Hauts-de-France mais aussi Grand Est, Normandie, et Ile-de-France. L'objectif est de démarrer et réaliser une étude de faisabilité de ce réseau permettant d'acheminer le CO₂ vers Dunkerque. Une fois arrivé sur le hub dunkerquois, le CO₂ pourra être transféré vers les sites de stockage, par le pipeline du projet **DKHARBO**, annoncé en partenariat entre **NaTran et Equinor**.



TRAFIC ROULIER « LIGNES LONGUES » : INVESTIR POUR PRÉPARER LE FUTUR

Le succès du service roulier **Dunkerque - Rosslare**, permettant le développement du fret accompagné et non accompagné, ainsi que le transport de passagers sur de longues distances, conduit **Dunkerque-Port** à repenser les capacités d'accueil du port Ouest dédiées à ce segment spécifique.

Aujourd'hui, seul le poste **RoRo4** peut recevoir de tels navires. Pour accompagner la croissance de ces services, le port a engagé la construction d'un deuxième poste roulier, **RoRo7**, situé à l'extrémité nord du quai de Flandres. Cet investissement permettra d'offrir, dès 2028, une plus grande flexibilité opérationnelle, de sécuriser l'accueil des navires grâce à deux postes interchangeables et de soutenir l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Europe du Nord.

A l'horizon 2028, les 2 postes à quai RoRo4 et RoRo7 seront équipés d'un branchement électrique à quai.

TERMINAL DES FLANDRES : VERS 1 MILLION D'EVP DE CAPACITÉ

TERMINAL LINK, opérateur du Terminal des Flandres (TDF), a confirmé fin 2025 la commande de deux nouveaux portiques de toute dernière génération, qui seront livrés en 2027, portant le nombre de portiques du terminal à dix.

Parallèlement, **Dunkerque-Port** va mettre à disposition du terminal **12 hectares** de surfaces supplémentaires dès 2026.

Ces deux décisions permettront à **TDF** de passer à une capacité de traitement de l'ordre d'**1 million d'EVP**.

En outre, afin d'accompagner la hausse continue des flux de conteneurs frigorifiques à Dunkerque, l'opérateur du terminal a porté le nombre de prises reefer de 800 à 900 en 2025 et prévoit de les augmenter à 1 125 début 2026.



CAP 2020 : L'ÉTAPE SUPÉRIEURE POUR ATTEINDRE 2 MILLIONS D'EVV

Après plusieurs années de préparation et d'études, le projet **CAP 2020** est entré dans une phase opérationnelle décisive, marquée par le lancement des premiers travaux.

Doté d'un budget de **300 millions d'euros**, CAP 2020 prévoit l'extension du bassin de l'Atlantique et la construction d'un quai en eau profonde de **1 000 mètres**, permettant la création d'un **deuxième terminal à conteneurs** et renforçant durablement la capacité portuaire de Dunkerque.

Les travaux déjà engagés ont notamment concerné la déviation des voiries et des réseaux existants situés dans l'emprise du futur bassin, le renforcement des sols, ainsi que la réalisation d'un mur de soutènement le long de la berge Ouest.

En 2026, le chantier se poursuivra avec le démarrage de la construction du mur de quai, confiée à un groupement conduit par **SPIE Batignolles Fondations**. Cette phase structurante s'étendra jusqu'à fin 2028. En 2027, un marché d'excavation hydraulique permettra de poursuivre les terrassements anticipés, en amont des opérations de dragage maritime prévues en 2028.

Par ailleurs, le projet intègre pleinement les enjeux environnementaux, avec la mise en œuvre de **460 hectares de mesures compensatoires** dans le cadre du Schéma Directeur du patrimoine naturel de **Dunkerque-Port**.

Enfin, **Dunkerque-Port** a pour objectif de désigner le futur opérateur du 2^{ème} terminal au cours du second semestre **2026**.

La mise en service de ce 2^{ème} terminal à conteneurs de Dunkerque est prévue au 1^{er} semestre de l'année **2029**.





ACTIVITÉS LOGISTIQUES

Pour soutenir la dynamique de ses flux maritimes et sécuriser les trafics, le port de Dunkerque continue d'enrichir son offre logistique, afin de fournir des services à forte valeur ajoutée aux acteurs de la supply chain.

RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE D'EXCELLENCE DES PRODUITS SOUS TEMPÉRATURE DIRIGÉE

La logistique des flux agroalimentaires, filière d'excellence du port, continue de connaître de forts développements :

- **CONHEXA** a inauguré début 2025 un transstockeur en froid positif d'une capacité de **10 000 palettes**, doublant ainsi la capacité totale de stockage du groupe pour ce type de flux.
- la **SIIM**, filiale du **Groupe international Omer-Decugis & Cie**, spécialiste des fruits et légumes frais et exotiques, prévoit pour 2027 la mise en service d'une plateforme logistique de stockage, de mûrissage, et de transformation dédiée aux fruits et légumes frais, d'environ **25 000 m²**. Ce projet inclura en effet le développement d'une usine dédiée à la fraîche-découpe de fruits, un marché en pleine expansion. Dès 2026, le Groupe a déjà annoncé qu'il déchargera à Dunkerque plus de **70 conteneurs réfrigérés** d'ananas et de bananes par semaine en provenance d'Amérique latine, pour un accroissement de volume de plus de **5 000 conteneurs** sur l'année. Cette décision fait suite à la réorientation, depuis deux ans, des flux de mangues, de noix de coco et d'autres fruits exotiques provenant du continent africain vers Dunkerque, renforçant ainsi la position du port comme **principal point d'entrée français pour les fruits tropicaux**.

DLI : CONFIRMATION DES AMBITIONS LOGISTIQUES DU PORT DE DUNKERQUE

En matière d'entreposage de marchandises sèches, les développements sur la nouvelle zone logistique **DLI (Dunkerque Logistique Internationale)**, labellisée **Choose France**, sont également significatifs :

- **THEIX**, société affiliée au groupe belge **ZIEGLER**, mettra sur le marché début 2026 un centre logistique multimodal de 19 400 m², actuellement en phase de finalisation.
- Le promoteur immobilier **BVI.EU** lancera au premier semestre 2026 la construction d'un bâtiment logistique de 21 000 m², destiné ensuite au **GRUPE CHARLES ANDRÉ (GCA)** pour le stockage de matières sensibles pour les acteurs industriels.
- De son côté, **WEERTS GROUP** débutera au premier trimestre la construction de la première phase (environ 27 000 m²) d'un futur bâtiment logistique dont la superficie totale atteindra 82 000 m² à terme.
- Enfin, la société **WDP** devrait obtenir l'ensemble de ses autorisations au cours du premier semestre et lancer la construction d'une première phase de son projet logistique (90 000 m² au total) au second semestre 2026.





ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Dans le prolongement des objectifs nationaux de réindustrialisation, le port de Dunkerque voit aujourd'hui se concrétiser plusieurs projets industriels majeurs annoncés ces dernières années. Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie globale de diversification du mix industriel durable, portée par la poursuite de l'aménagement de zones économiques « clé en main ».

CONCRÉTISATION DE LA FILIÈRE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le 11 décembre dernier, **VERKOR** a inauguré sa première **Gigafactory de batteries** avec les véhicules électriques comme première application, implantée sur la **Zone Grande Industrie (ZGI)**. Il s'agit de la première Gigafactory opérationnelle sur le territoire dunkerquois et de la troisième à l'échelle régionale, une région désormais reconnue comme la "vallée de la batterie".

Cette inauguration précède le démarrage, programmé mi-2026, des travaux de la Gigafactory du groupe taïwanais **ProLogium**, spécialisé dans les batteries à technologie solide. Après une première usine à l'échelle giga inaugurée par **ProLogium** à Taïwan en 2024, ce projet constituera la deuxième Gigafactory implantée cette fois sur le territoire dunkerquois. Il sera développé sur une emprise de **38 hectares « clés en main »**, aménagée par **Dunkerque-Port** dans la partie nord de la Zone Grandes Industries 2 (ZGI 2). La mise en service de cette nouvelle unité est prévue en 2028.

Cette dynamique se prolonge avec le projet **NEOMAT**, qui ambitionne le développement progressif d'un ensemble industriel dédié aux matériaux pour batteries. Les deux porteurs du projet, **Orano et XTC New Energy**, œuvrent à l'officialisation de leurs investissements au cours du premier semestre 2026. La première unité, consacrée à la **production de matériaux actifs de cathode (CAM)**, a obtenu ses autorisations environnementales fin octobre 2025.

Par ailleurs, le groupe coréen **ENCHEM**, acteur spécialisé dans la **production de matériaux électrolytiques**, poursuit l'analyse de l'opportunité d'une implantation sur la zone ZGI de Dunkerque. Le projet à l'étude intégrerait également **une activité de production de nanotubes de carbone ainsi qu'une activité de recyclage du NMP**. À ce titre, il a bénéficié en 2025 d'un soutien de **7 millions d'euros dans le cadre du crédit d'impôt C3IV** instauré par le Gouvernement.

Enfin, pour répondre aux enjeux croissants d'accès aux ressources critiques, le **Groupe SUEZ** porte un projet de site industriel dédié au **recyclage et à la récupération des métaux critiques issus des batteries électriques**, implanté sur le territoire portuaire. L'ensemble des autorisations administratives a d'ores et déjà été obtenu, et la décision finale d'investissement est attendue courant 2026.

STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

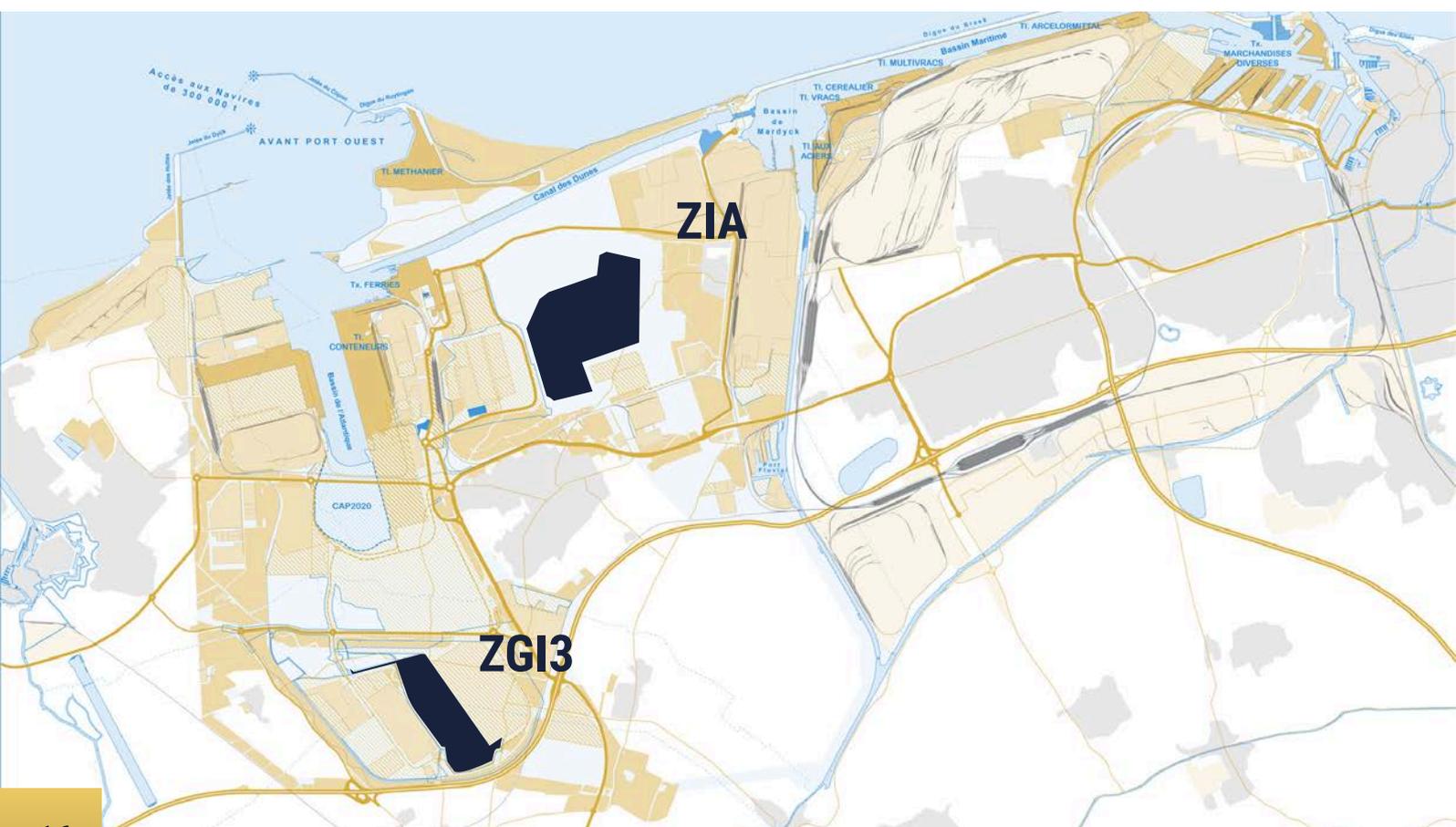
La société **CRYSTALROD** signera fin janvier une promesse de bail à construction pour l'implantation, sur le territoire portuaire, de la **toute première fonderie dédiée à la production de fil d'aluminium recyclé**, destiné notamment à la fabrication de câbles pour les réseaux électriques. Intégrant 40 % de matières recyclées, le fil produit à Dunkerque présentera l'empreinte carbone la plus faible au monde. L'unité de production entrera en service à l'horizon 2028 sur un terrain de 7 hectares, situé au sud du port central.

Dunkerque-Port lancera en ce début d'année un AMI portant sur la mise à disposition d'un terrain de 21 hectares en vue de **l'implantation d'un data center ou d'un supercalculateur** d'une puissance comprise entre 400 et 700MW. Cette puissance fait l'objet d'une procédure d'accélération dite « fast-track », d'ores et déjà autorisée par **le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique**. Il vise à offrir au territoire dunkerquois et à la région Hauts-de-France l'accueil d'un projet structurant, présentant des solutions directes pour les activités industrielles existantes, notamment par un accès rapide à la puissance de calcul, œuvrant à l'optimisation des procédés industriels et l'accélération des activités de recherche et développement. Elle constitue également un levier majeur de diversification et d'attractivité économique d'un territoire résolument tourné vers l'avenir. Le terrain proposé est situé en zone **ZGI** sur une surface initiale de 21ha, à proximité des sites **Clarebout / Simplot** et **VERKOR**, ce qui permettra de potentielles synergies liées à l'utilisation de la chaleur produite par le projet lauréat .

VERS L'AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES ZONES ÉCONOMIQUES CLÉ EN MAIN

Dunkerque-Port poursuit sa stratégie d'aménagement de zones économiques clé en main. Les prochains développements concernent notamment :

- La **Zone Grande Industrie 3 (ZGI 3)**, située entre les zones ZGI et ZGI 2, qui a vocation à proposer, à terme, 100 hectares de foncier commercialisable. La première phase, portant sur 70 hectares et destinée à l'extension de **VERKOR** avec l'implantation de deux nouvelles gigafactories, a fait l'objet d'une concertation publique menée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). **Dunkerque-Port** déposera le dossier de demande d'autorisation environnementale au cours du premier semestre 2026, avec pour objectif d'obtenir les autorisations nécessaires afin d'engager les travaux avant la fin de l'année.
- La **Zone Industrie d'Avenir (ZIA)**, qui, dans sa configuration, offrira une surface commercialisable de 220 hectares. **Dunkerque-Port** déposera la demande d'autorisation au début du second semestre 2026, en vue de l'aménagement d'une première phase de 50 hectares commercialisables en 2027, labellisée par le Gouvernement comme projet de « site clé en main ».





ÉNERGIES DÉCARBONÉES

Dunkerque s'impose comme le premier hub énergétique européen, grâce notamment à une combinaison unique de capacités de production, de distribution et de sécurisation d'une électricité bas carbone, au service de la transition énergétique et du développement économique du territoire.

CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES : UN PILIER ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL

En 2024, la centrale nucléaire de Gravelines a été le premier producteur d'électricité bas carbone en France, avec une production couvrant l'équivalent de 70 % de la consommation des Hauts-de-France. Cette contribution majeure sera renforcée dans les prochaines années grâce à la prolongation de la durée de vie des 6 réacteurs existants, l'optimisation des installations et l'implantation de **2 nouveaux réacteurs EPR2**.

EPR2 DE GRAVELINES

Le 18 juin 2025, l'État a officiellement lancé la démarche **Grand Chantier EPR2 Gravelines**. Cette décision fait suite à la prise d'acte, le 20 mai 2025, par la Commission nationale du débat public, du choix des maîtres d'ouvrage **EDF** et **RTE** de poursuivre, à l'issue du débat public, le projet de construction d'une paire d'EPR2 sur le site de Gravelines, ainsi que son raccordement au réseau public de transport d'électricité.

Une charte Grand Chantier, signée avec les partenaires institutionnels et territoriaux, fixe désormais le cadre de coordination d'une opération d'une ampleur exceptionnelle, qui mobilisera au moins **8 000 emplois** pour les besoins du chantier.

2026 marquera le **lancement des travaux préparatoires**, qui rassemblent un ensemble d'opérations préalables à la construction des réacteurs. Ces travaux, envisagés à l'automne, commenceront par la mise en œuvre de mesures environnementales et la réalisation d'aménagements préalables du site. Ils constituent une étape décisive pour le territoire contribuant au **renforcement de la production d'électricité bas carbone**.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS EN FAVEUR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Pour accompagner cette montée en puissance du tissu industriel, Dunkerque-Port, les acteurs du transport, et de la distribution de l'énergie électrique, investissent massivement dans les infrastructures du réseau et de desserte des clients.

RTE a ainsi posé, le 28 avril, la première pierre du poste électrique Flandre Maritime à Saint-Georges-sur-l'Aa, appelé à devenir l'un des plus puissants de France. Ce site constituera un ouvrage structurant majeur du territoire, grâce à deux liaisons aériennes 400 kV desservant notamment l'Est du port et l'agglomération dunkerquoise. Une mise en service partielle est prévue en juillet 2026, avec l'alimentation de Gravelines, avant une mise en service complète fin 2030.



ENEDIS va lancer, sous l'impulsion de Dunkerque-Port, la réalisation d'un nouveau poste électrique sur la zone Dunkerque Logistique Internationale (DLI). Les études sont en cours, avec une concertation publique prévue en 2026. Sous réserve de confirmation, les travaux pourraient démarrer en 2028 pour une mise en service en 2030. Doté de deux transformateurs de 70 MVA extensibles, ce poste vise notamment à anticiper les besoins liés à l'électrification des liaisons transmanche et au cold ironing.



MOBILITÉS

Dunkerque-Port poursuit l'optimisation de ses infrastructures de mobilités, levier stratégique pour renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire portuaire dunkerquois. Ces développements permettent de réduire l'empreinte environnementale en favorisant des modes de transport plus durables, tout en renforçant l'ancrage du port dans son territoire.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

En cohérence avec le plan de mobilité de l'agglomération porté par la **Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)**, Dunkerque-Port développe de nouveaux aménagements visant à optimiser l'accès des salariés et des flux de marchandises aux nouvelles zones économiques, tout en facilitant les déplacements des habitants de l'agglomération dunkerquoise.

Les travaux de voirie engagés en 2024 autour des nouvelles zones de développement du port Ouest, ont conduit, en avril 2025, à la mise en service de la **Route Inter-Atlantique (RIA)**, offrant un nouvel axe Est-Ouest et facilitant l'accès aux zones industrielles. Le nouvel itinéraire de la RD601, contournant le bassin CAP 2020, est également opérationnel. Enfin, les travaux de doublement de la route principale de sortie du port Ouest, dédiée aux poids lourds et connectée à l'échangeur de la RN316, s'achèveront au printemps 2026. Ce nouvel axe contribuera à fluidifier le trafic et à renforcer la sécurité sur la RN316.

L'ensemble de ces aménagements représente un investissement de **77 M€**, porté par **Dunkerque-Port** avec le soutien de la **CUD** et du **Département du Nord** à hauteur de **5 M€** chacun.



LES MOBILITÉS DOUCES AU CŒUR DU DOMAINE PORTUAIRE

Par ailleurs, d'importants travaux sont en cours pour aménager **30 kilomètres de voies vertes** destinées aux piétons, vélos et trottinettes, avec l'inauguration d'un premier tronçon le long de la RIA au début de l'été. D'ici à 2029, ce sont **40 kilomètres de voies douces** qui auront été réalisés sur le domaine portuaire.



— — — — — VOIES VERTES

Dunkerque-Port soutient également le projet **URBANLOOP**, porté par la **CUD**, qui prévoit le déploiement à l'horizon 2028 de navettes autonomes et écologiques destinées à faciliter les déplacements des salariés entre les pôles d'échange et les usines implantées sur la nouvelle zone industrielle portuaire.



LE FERROUTAGE AU SERVICE D'UNE LOGISTIQUE PERFORMANTE ET DURABLE

Investissement majeur pour une logistique bas-carbone, le nouveau terminal de ferroutage du port Ouest entrera en service au printemps 2026.

Exploitée par **MODALIS**, cette infrastructure permettra le transport ferroviaire de semi-remorques routières et de caisses mobiles (UTI) sur de longues distances. Elle offrira ainsi une alternative performante au tout-routier pour les flux rouliers à destination ou en provenance de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, ainsi que pour l'ensemble de l'écosystème logistique et industriel du territoire dunkerquois. Ce nouveau service contribuera à désengorger les axes routiers et à réduire les émissions de CO₂.

La première liaison régulière, opérée par **DELTA RAIL**, reliera Dunkerque à Piacenza (Italie) via Lyon à partir de septembre 2026.

LE PORT DE DUNKERQUE RENFORCE SES CONNEXIONS AVEC LE GRAND EST

Depuis le 1^{er} janvier 2026, **Voies Navigables de France (VNF)** a confié l'exploitation et le développement commercial des ports lorrains à la société **Lorraine Multi Hubs (LMH)**, dont **Dunkerque-Port** est actionnaire à hauteur de 5 %. Les ports de Toul-Vaucourt, Nancy-Frouard, du Nouveau port de Metz, de Thionville-Illange et de Cattenom jouent un rôle économique majeur pour la région Grand Est, notamment dans l'organisation durable de ses flux logistiques.

Dunkerque-Port et la communauté portuaire s'attacheront bien sûr à renforcer les échanges de flux avec le Grand Est, en privilégiant la voie d'eau et le ferroviaire, avec une attention particulière portée au développement de nouvelles liaisons rail-route d'UTI entre Dunkerque et Metz.





INDICATEURS FINANCIERS

Le chiffre d'affaires prévisionnel 2025 de Dunkerque-Port s'élève à **121 millions d'euros**, en progression de **6 %** par rapport à l'exercice précédent. Il se décompose comme suit :

Droits de port

43 %

Recettes domaniales

48 %

Autres activités

9 %

La structure du chiffre d'affaires met en évidence un équilibre pérenne entre les droits de port et les recettes domaniales, traduisant la consolidation d'un écosystème portuaire diversifié fondé sur la complémentarité des activités maritimes, logistiques et industrielles.

Le programme d'investissements pour l'exercice 2026 s'élève à **131 millions d'euros**, à un niveau soutenu comparable à celui de 2025.

Les principales opérations d'investissement prévues concernent :

- le projet CAP 2020 (51 M€),
- l'aménagement de nouvelles zones économiques (33 M€),
- la pérennisation des infrastructures portuaires (18 M€)
- le premier volet du programme de régénération du réseau ferroviaire portuaire (15 M€).



RSE

Dunkerque-Port déploie une politique ambitieuse visant à concilier développement économique, préservation des milieux naturels, et adaptation aux changements climatiques. Cette démarche s'appuie à la fois sur une stratégie structurée en faveur de la biodiversité, portée par le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN), et sur un engagement fort dans les programmes territoriaux de décarbonation. Elle traduit la volonté de Dunkerque-Port de s'inscrire durablement dans la transition écologique du territoire.

BIODIVERSITÉ & DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Dans le cadre du **Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN)**, plus de **1 300 hectares** du domaine portuaire sont désormais dédiés à la biodiversité, afin de préserver les milieux naturels, de renforcer les continuités écologiques, et les cœurs de nature.

Cette démarche s'appuie sur des partenariats structurants, notamment avec la **Chambre d'Agriculture** pour intégrer un dispositif volontaire de compensation agricole collective et une autre convention pour associer les activités agricoles aux mesures compensatoires environnementales. Par ailleurs, un partenariat de quatre ans avec **L'AGUR** vise notamment à déployer un plan paysage sur plusieurs secteurs du territoire portuaire, avec un premier projet déployé sur la zone **Dunkerque Logistique Internationale**.

Ces coopérations complètent le partenariat avec le **Conservatoire du littoral**, récemment renforcé par un accord visant à soutenir des actions de renaturation au-delà du périmètre portuaire, sur des sites du Conservatoire.



CLIMAT ET DÉCARBONATION

Le territoire dunkerquois est engagé dans le programme national **ZIBaC – Zones Industrielles Bas Carbone**, piloté par le Groupement d'Intérêt Public **ÉcosystèmeD**, composé de **la Communauté Urbaine de Dunkerque, de Dunkerque-Port, de la CCI littoral Hauts-de-France et de la Communauté de Communes des Hauts-de-Flandre**.

À la suite de l'achèvement de **ZIBaC 1**, une seconde phase (ZIBaC 2) est actuellement en préparation, avec une candidature déposée le 18 décembre, en vue du lancement d'études de faisabilité sur les trajectoires de décarbonation du territoire.

SÉCURITÉ

La sécurisation du passage portuaire constitue un pilier de cette démarche responsable. En décembre 2025, la **Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects (DRDDI), Dunkerque-Port et l'Union Maritime et Commerciale de Dunkerque** ont renforcé leur coopération à travers une convention visant à améliorer la sécurisation des flux et la performance globale du passage portuaire.

ADAPTATION CLIMATIQUE

Dunkerque-Port, en lien avec la **Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)** et le **Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO)**, développe des outils numériques de modélisation des risques climatiques afin d'élaborer un plan opérationnel d'adaptation, garantissant la continuité et la pérennité des activités portuaires.



DUNKERQUE, FUTURE CAPITALE DES VILLES PORTUAIRES EN 2026

Le territoire portuaire bénéficiera en 2026 d'une visibilité internationale accrue, à l'initiative de la **Communauté Urbaine de Dunkerque** en partenariat avec **Dunkerque-Port**. Lors du **20^e Congrès mondial des villes portuaires de l'AIVP** à New-York en 2025, les deux partenaires ont confirmé l'accueil de ce rendez-vous mondial à Dunkerque en novembre 2026, confortant son positionnement de grande ville portuaire.

DUNKERQUE-PORT PRÉSENT AU RENDEZ-VOUS « DUNKERQUE FÊTE LA MER »

En 2026, Dunkerque renforcera son positionnement et son rayonnement maritimes, affirmant le lien entre la mer et les citoyens. À cette occasion, la **Communauté Urbaine et la Ville de Dunkerque** organiseront « **Dunkerque fête la mer** », les **5, 6 et 7 juin 2026** au quai de la Citadelle, avec le soutien de **Dunkerque-Port**.

DUNKERQUE-PORT CÉLÈBRE SES 60 ANS EN 2026

L'événement « **Dunkerque fête la mer** » offrira à **Dunkerque-Port** l'occasion de célébrer avec le grand public l'anniversaire de sa création. Né en 1966 en tant que Port Autonome de Dunkerque, l'établissement est devenu Grand Port Maritime de Dunkerque en 2008, à la suite de la réforme portuaire.



ENSEMBLE
célébrons
LE PORT
DE DEMAIN





CONCLUSION

Dans un contexte économique et géopolitique complexe, le port de Dunkerque poursuit résolument sa trajectoire de développement et de transformation. Les projets, investissements et annonces en témoignent : le port continue d'adapter ses infrastructures, ses services et son modèle, pour répondre aux mutations logistiques, industrielles et énergétiques.

Cette dynamique s'appuie sur le **projet stratégique 2025-2029** récemment validé. Celui-ci se traduit dès à présent, de manière opérationnelle, par le déploiement progressif de **15 projets phares**, organisés autour d'une feuille de route graduelle.

Le **projet stratégique 2025-2029** s'inscrit lui-même au service d'une vision claire, articulée autour de 7 ambitions que **Dunkerque-Port** s'est fixées à l'horizon **2050** :

- Un acteur portuaire incontournable du Range Nord, notamment sur les filières conteneurs et le roulier
- Un hub logistique digitalisé majeur du Nord de l'Europe, ouvert vers l'Europe de l'Est
- Une zone d'attractivité industrielle et commerciale reconnue à l'international
- Un port Net Zéro, hub des énergies décarbonées
- Un port proactif en matière de biodiversité et de préservation des ressources naturelles
- Un modèle économique et social innovant, attractif et résilient
- Un port sûr, citoyen, ouvert sur son territoire et fédérateur des acteurs locaux.

La mise en œuvre de ces ambitions repose sur une coopération étroite avec les acteurs du monde maritime et portuaire, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires publics et privés du territoire dunkerquois. **Ce travail collectif constitue un levier essentiel pour construire le port de demain.**



Contact Presse

Anne-Sophie BATAILLE



asbataille@portdedunkerque.fr

KIT MEDIA

Retrouvez l'intégralité du dossier de
presse et ses annexes

[!\[\]\(60e47655fb197d54441c05dfe4d601ea_img.jpg\) Lien direct vers le kit média](#)



ENSEMBLE
célébrons
LE PORT
DE DEMAIN